



Longueuil 12 juin 2013

Date limite d'inscription: 29 mai 2013

FORMATION DE POINTE !

Moisissures : Diagnostic, prévention et intervention

Soyez renseigné!

Les moisissures sont une problématique de plus en plus actuelle. Elles sont présentes partout et peuvent, dans certaines circonstances, engendrer une prolifération dans les locaux des édifices et des habitations. Pour proliférer et engendrer potentiellement des problèmes de santé, les moisissures requièrent notamment de la matière organique et de l'eau. Ainsi, pour éviter une prolifération de moisissures, il faut contrôler l'eau, que ce soit sous forme d'infiltrations ou d'humidité relative. L'inspection visuelle est le fer de lance de l'investigation lorsque l'on soupçonne une prolifération de moisissures. Par contre, l'échantillonnage de l'air n'est pas une action requise dans la majorité des investigations.

Étant donné que les moisissures sont des organismes vivants, la décontamination des locaux nécessite de suivre des protocoles spécifiques pour éliminer adéquatement les matériaux souillés ou contaminés. Le protocole de New York est l'un des plus connus des spécialistes de la décontamination des lieux. Celui-ci guide l'intervenant dans la caractérisation de l'ampleur de la contamination et il renseigne sur les méthodes de décontamination, les travaux à effectuer, le confinement des locaux et la protection des travailleurs qui effectuent les travaux.

Lors de cette formation, nous discuterons de prévention, d'investigation des problèmes de moisissures, de décontamination des locaux et des normes.

Un formateur expérimenté

M. Michel Legris est hygiéniste du travail dans le réseau public de la santé au travail depuis plus de 20 ans. Il oeuvre actuellement pour la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale. Il a développé une expertise dans les dossiers de qualité de l'air intérieur et de moisissures dans les édifices non industriels. Auteur et conférencier, il a donné de nombreuses conférences dans le domaine de la qualité de l'air et des moisissures et écrit plusieurs articles sur ce sujet. Il est coauteur des livres suivants : Évaluation des atmosphères explosives et toxiques; Manuel d'hygiène du travail; Du diagnostic à la maîtrise des facteurs de risques; Introduction à l'hygiène du travail.

Cette formation est pour vous

Cette formation s'adresse aux gestionnaires, aux préventionnistes, aux responsables de l'entretien des édifices et au personnel impliqué dans le dossier de la qualité de l'air de son établissement, notamment des édifices à bureaux ou commerciaux, des établissements de santé, des écoles, des habitations, etc.

Les objectifs

- Reconnaître une prolifération de moisissures;
- Connaître les principales causes engendrant les proliférations de moisissures;
- Comprendre les normes et recommandations applicables;
- Savoir comment intervenir lors d'une contamination;
- Procéder à l'inspection de locaux et de systèmes de ventilation en contact avec une potentielle prolifération de moisissures;
- Appliquer et comprendre les protocoles de décontamination.

Le contenu

Accueil : 8h
A.M. : 8h30 à 12h00
P.M. : 13h00 à 16h30
Pauses : 10h00 et 15h00

- Reconnaître une prolifération de moisissures;
- Effets sur la santé;
- Normes et recommandations;
- Méthodes d'évaluation des moisissures;
- Prévention;
- Investigation d'une problématique liée aux moisissures;
- Décontamination des locaux contaminés par les moisissures.

Endroit :

**Université de Sherbrooke
Campus de Longueuil (Métro Longueuil)
150, Place Charles-Le Moyne, bur. 200
Longueuil (Québec) J4K 0A8**

Coûts de la formation

Membre individuel : 262,50 \$ (taxes en sus)
Membre employeur : 304,50 \$ (taxes en sus)
Membre étudiant : 157,50 \$ (taxes en sus)
Non membre : 401,50 \$ (taxes en sus)

TPS :R100305267

TVQ :1001144525

Le prix comprend les frais d'inscription, les pauses-santé, le repas et les notes de cours. Aucun remboursement après la date limite. Un frais d'administration de 50 \$ sera chargé pour une annulation après la date limite. Le nombre de participants est limité aux 30 premiers inscrits avec présence aux membres de l'AQHSST.

Devenez membre de l'AQHSST pour 125 \$ plus taxes (142,41 \$)